Collège Mode d'Emploi

REGLEMENT INTERIEUR

C'est un contrat qui définit les droits et les devoirs de chacun des membres du collège.

On y aborde différents sujets : la prévention des accidents, les autorisations de sortie, le contrôle des absences, les sanctions.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Il permet la liaison entre le collège et la famille en ce qui concerne les résultats de l'élève et son comportement.

CONSEILS

Conseil de classe : présidé par un membre de la direction, il a lieu chaque fin de trimestre pour faire le bilan des résultats des élèves. Y assistent tous les professeurs de la classe, les délégués des élèves, 2 parents élus.

Conseil d'administration : réuni 3 fois par an organise la vie du collège. Sont présents : élus, parents, professeurs, personnels administratifs et service, 3 délégués élèves.

Conseil de discipline : réuni en un conseil d'administration restreint pour se prononcer sur une sanction en cas de faute grave d'un élève.

DELEGUE DE CLASSE

En début d'année scolaire, 2 élèves sont élus par leurs camarades pour représenter la classe aux conseils de classe, auprès de l'administration, des professeurs.

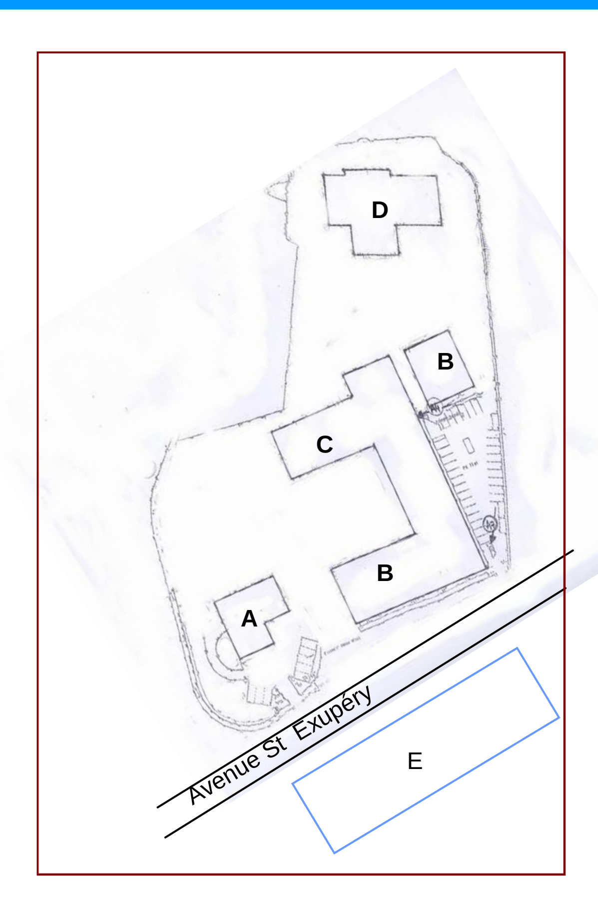
PROFESSEUR PRINCIPAL

Il s'occupe plus particulièrement d'une classe, il en est le référent. Il fait le lien avec l'ensemble des autres professeurs et des parents.

BREVET DES COLLEGES

C'est un diplôme délivré à la fin de la 3ème.

Il est attribué sur la base de notes et de compétences obtenues tout au long de la scolarité au collège.



PLAN DU COLLÈGE

A = Administratif

B = Enseignements

C = Gymnase + Ateliers SEGPA

D = Réfectoire

E = Espace sportif (EPS + AS)



Collège « Les bréguières »

1 avenue St Exupéry

06800 Cagnes sur Mer

☎ 04 92 02 61 70

🖷 04 92 02 61 71

ce.0060911h@ac-nice.fr



COLLÈGE LES BRÉGUIÈRES

Année scolaire 2011 - 2012

La Principale

Mme PERIGNON est le chef d'établissement.

La Principale adjointe

Mme MERZ supplée Mme la Principale.

Elles reçoivent sur rendez-vous.

Le Secrétariat

Mme PELISSIER, secrétaire, accueille les élèves et le public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : **8h - 12h**

Le Service Intendance

Mme BARDOT, Mme LOTH et M. BABILOTTE ont en charge tous les problèmes matériels et financiers du collège : les locaux, le matériel, la sécurité, la demi-pension.

Accueil du public et des élèves :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : **8h - 12h**

Le Bureau Vie Scolaire

- C.P.E. Conseillers principaux d'éducation :

  Mme RODARY, M. DUPONT

- Assistants d'éducation

Ils s'occupent des retards et absences des élèves, de la surveillance, des activités éducatives, du soutien et de la vie des élèves en dehors des cours.

Le C.D.I.

Le Centre de Documentation et d'Information est un espace où les élèves peuvent, en autonomie ou avec un professeur, faire des recherches, approfondir les cours ou lire...

Au C.D.I. on peut :

- consulter des documents,
- utiliser un poste informatique,
- lire l'une des revues auxquelles le collège est abonné
- emprunter un livre de fiction

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 16h30

Le Professeur Documentaliste

M. CORDELIER-DUCHESNES gère le centre de documentation et tient à jour la base de données documentaires du collège. Il aide et forme les élèves à la recherche documentaire. Il met en place des activités ayant trait à la lecture.

Le Restaurant scolaire

Le chef cuisinier, M. MARCELLI, accueille les élèves en self-service avec des repas qui sont préparés sur place.

L'ordre de passage au self est le suivant :

LUNDI : 6èmes, 5èmes, 4èmes, 3èmes

MARDI :5èmes, 4èmes, 3èmes, 6èmes

JEUDI : 4èmes, 3èmes, 6èmes, 5èmes

VENDREDI : 3èmes, 6èmes, 5èmes,4ème

L'Infirmerie

Mme AGOSTINI

Les élèves doivent y venir accompagnés par un autre élève de la classe qui doit immédiatement retourner en cours.

En cas d'absence de l'infirmière, les élèves s'adressent à la vie scolaire.

En cas d'accident grave, le SAMU (15) est immédiatement appelé par le Collège et la famille prévenue simultanément.

L'Assistante sociale

Mme DAESCHLER reçoit le lundi matin.

Elle est compétente pour aider les élèves et les familles en difficulté : informations, soutien matériel, conseils, aide.